

Séance du mardi 09 avril 2024

Date de la convocation: 02/04/2024

Membres en exercice :
8

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Delphine FEUILLADE BRIERE à 18 h 00

Présents : 7

Présents : Delphine FEUILLADE BRIERE, Jean BYKENS, Emmanuel VERILHAC, Valentin BESNIER, Philippe BRILLANT, Emilie MALEYSSON, Daniel GINIER

Votants : 8

Secrétaire de séance:
Philippe BRILLANT

Représentés: Ronna CHALVET

Excusés:

Absents:

Objet: Versement d'une avance du budget principal au budget annexe Photovoltaïque - DE_2024_43

Suite à la création du budget annexe Photovoltaïque Madame le Maire propose au conseil municipal d'effectuer le versement d'une avance du budget principal au budget annexe. Cette avance s'élèvera à 4 000 € et sera répartie de la manière suivante :

En dépense de fonctionnement :

CHAP 66	CHARGES FINANCIERES	706,41
6688	Autres	706,41

En dépense d'investissement :

CHAP 27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 293,59
276348	Créance autre commune	3 293,59

La recette sera imputée sur le budget annexe Photovoltaïque de la manière suivante :

En recette de fonctionnement :

CHAP 76	PRODUITS FINANCIERS	706,41
7088	Autres	706,41

En recette d'investissement

CHAP 16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 293,59
1681	Autres emprunts	3 293,59

AGEDI Dépôt PRIVAS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 10/04/2024 007-210701470-20240409-DE_2024_43-DE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Approuve le versement d'une avance de 4 000 euros du budget principal au budget annexe photovoltaïque qui fera l'objet d'un remboursement par le budget annexe.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Delphine FEUILLADE BRIERE



AGEDI Dépôt PRIVAS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 10/04/2024 007-210701470-20240409-DE_2024_43-DE